



Assemblée Générale

Procès-verbal

mardi 17 octobre 2019

Etaient présents : 14 parents d'élèves

Etaient absent(e)s et excusé(e)s : Celine TISSOUX donnant pouvoir à Sylvie MANGEOT,
Lopez Fabienne donnant pouvoir à Frédéric PICARD,
Jeanne PIOT donnant pouvoir à Anne BOUCHET

Invités :

Mairie de Marly représentée par Mme Catherine SAINT-MARD

Centre sociaux culterelle de la Louvière représenté par Mme Emeline OUDIN

Le quorum de 6 parents minimum étant atteint , la séance est ouverte à 20 heures par Sylvie MANGEOT, présidente de l'A.P.E.

Les approbations par vote sont soumis au 17 parents votant . (14 présents + 3 procurations)

Intervention de Madame BURNOT, principale du collège, qui rappelle l'utilité, le rôle et les obligations des délégués de parents d'élèves au sein des différentes instances du collège où ils sont appelés à siéger.

Les élections de parents délégués au Conseil d'Administration auront lieu le vendredi 11 octobre 2019 de 7 heures 30 à 11 heures 30.

Les listes doivent être déposées le **vendredi 27 septembre 2019** dernier délai.

La mise sous plis se fera le **lundi 30 septembre de 13h30 à 16h30**

Il est rappelé qu'il y a 6 sièges de titulaires et 6 sièges de suppléants à pourvoir.

RAPPORT MORAL

L'APE existe depuis plus de cinquante ans au collège Mermoz. Elle est reconnue par l'Inspection Académique.

En 2018/2019, 115 foyers ont adhéré à l'APE pour 101 en 2017/2018.

A ce jour, l'APE compte 102 adhésions.

L'APE a été présente lors des conseils de classes dans 17 classes sur 19, l'année précédente.

Des délégués APE ont participé à toutes les commissions permanentes et conseils d'administration.

Les élections de parents d'élèves d'octobre 2018 ont donné à notre association 5 sièges sur 6 au conseil d'administration.

Des délégués APE participent également à l'Assemblée Générale et aux réunions du Foyer Socio -Educatif (FSE).

Une réunion d'information aura lieu en décembre 2019 ou janvier 2020 sur le déroulement avant et après un conseil de classe et le rôle d'un parent délégué.

Lors de cette réunion les « nouveaux parents délégués » pourront poser toutes leurs questions à d'autres parents « plus expérimentés ». Afin de compléter ces échanges, l'APE remettra à chaque parent délégué un dossier complet, contenant les informations nécessaires pour assumer au mieux ce rôle de parent délégué.

Une réunion APE a lieu chaque semestre. Ces réunions informent les parents d'élèves sur la vie du collège et permettent aux parents d'échanger entre eux.

Une discussion a ensuite lieu avec Mme Burnot, Principale du collège afin d'éclaircir les points soulevés. Un bilan semestriel est ensuite élaboré et communiqué aux parents.

ACTIONS et PROJETS de l'APE

Comme les années précédentes, les communes, dont 3 classes des élèves de 4^{ème} participant au voyage scolaire en Italie dépendaient, ont été sollicitées afin de leur demander une subvention participative au voyage scolaire. 13 mairies ont ainsi été sollicitées par l'APE ; les communes ayant répondu favorablement ont versé entre 30 et 50€ aux familles concernées.

Une attention particulière aux demandes des parents est effective et manifeste auprès de Metz métropole pour adapter dans la mesure du possible la régularité et adaptation du nombre des bus aux heures de sortie des élèves.

L'APE travaille conjointement avec Le Conseil de Vie Collégienne et l'équipe pédagogique à l'organisation d'activités au sein du collège et du bal de promo en juin 2020. Il sera proposé l'organisation d'un bal au mois d'octobre 2020.

L'APE a également participé :

- ✓ à la récolte des donations pour le Noël des Resto du Cœur avec les élèves du CVC
- ✓ aux réunions de l'équipe du CVC pour leur projet
- ✓ à la rentrée des sixième par « café de la rentrée » parents des élèves
- ✓ à la Journée des Portes Ouvertes du Collège, avec les stands crêpes-café et la « salle des souvenirs »
- ✓ à la préparation de la journée Franco Allemande, conjointement à l'APE du collège de la Louvière et la ville de Marly.
- ✓ de cérémonies officielles de la commune de Marly.

Pour la rentrée 2019/2020, l'APE a poursuivi le partenariat avec le magasin de fournitures de bureau et de papeterie Bureau Vallée de Jouy aux Arches. L'APE propose ainsi à ses adhérents un pack fournitures scolaires complet pour les futurs élèves de 6^{ème} et des packs réassort pour les autres niveaux, à des tarifs préférentiels (l'ensemble préparé, à venir chercher chez Bureau Vallée). Une remise de 5 € par tranche de 50 € d'achats sur les fournitures scolaires et la couverture de 5 livres pour 6 € sont également proposés en complément de ce service.

Echanges multiples avec l'équipe éducative et administrative du collège pour répondre aux questions posées par les parents tout au long de l'année.

Tout au long de l'année, une vigilance attentive sur l'absentéisme des enseignants et sur le poids des cartables est opérée.

L'APE travail conjointement avec la Commission de Vie Collégienne pour l'organisation des activités et du l'après midi d'animation (carnaval) pour les 6èmes et 5ème sainsi que bal de promo en juin 2020

Pas d'absention, Pas de vote contre

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des personnes présentes soit 17 votes « POUR »

Départ de Mme Nasoy , le nombre de votant est alors de 16 .

RAPPORT FINANCIER

Vanessa SOBIERAJ, trésorière, rend compte de la situation financière de l'A.P.E. du 17/09/2019

Comptes de résultats

Dépenses	Recettes
7981,47 €	9207,57 €
Photocopie : 170,55€ Internet : 71,88 € Assurance : 94,04 € Décoration Bal fin d'année : 123,26 € Restauration Bal fin d'année : 353,22€ DJ Bal fin d'année: 250 € Location salle Bal fin d'année : 560 € Don au collègue : 1000 € Apéritif restaurant après bal : 90,60€ Bureau Vallée 2019-2020 : 5105,80€ Fourniture bureau : ...€ Remboursement commandes 2018-2019 : 101 €	Adhésions + commandes 2018-2020: 604€ Adhésions + commandes 2019-2020 : 6123,50€ Trop perçu bureau vallée : 212€ Inscription Bal fin d'année : 987€ Entrée bal 2019: 490 € Restauration Bal : 298,50 € Rachat (boisson): 20,17€ Remboursement Leclerc : 60,10 € Subvention Mairie : 45.€ Vente crêpes au JPO : 236,50€ Fond de roulement (espèces) : 130,80 €

RESULTAT 2018/2019 : Bénéfice de 1226,10€

DISPONIBILITES AU 17/09/2019: 4402,18 €

Pas d'absence, Pas de vote contre

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des personnes présentes soit 16 vote « POUR »

ELECTIONS

Il est procédé à l'élection des **membres présent du comité**.

Après appel des candidatures, les membres présents à l'Assemblée Générale passent au vote.

Il s'agit de Mesdames et Messieurs :

Prénom et nom des candidats

Sylvie MANGEOT

Albana ELEZI

Virginie BELHAKEM

Florine MECO

Kassime MOUSTAKIMA

Frédéric PICARD

Mélanie DEMANGE

Fabienne BARBILLON

Séverine MARIE

Annick RACHWALSKI

Franck PENELIAU

Pas d'absence, Pas de vote contre

L'élection des membres du comité APE est approuvée à l'unanimité des personnes présentes soit 16 votes « POUR »

2. Le comité désigne en son sein les membres du bureau.

Présidente : Sylvie MANGEOT
Vice-président(e) : Séverine MARIE
Secrétaire : Frédéric PICARD
Secrétaire adjoint(e) : Fabienne BARBILLON
Trésorier(e) : Franck PENELIAU
Trésorier(e) adjoint(e) : Kassime MOUSTAKIMA

Pas d'absence, Pas de vote contre

L'élection du bureau APE est approuvée à l'unanimité des personnes présentes soit 16 POUR

3. Les candidatures pour les représentants de parents au Conseil d'Administration sont enregistrées :

TITULAIRES

Sylvie MANGEOT
Florine MECO
Frédéric PICARD
Séverine MARIE
Annick RACHWALSKI
Franck PENELIAU

SUPPLEANT(E)S

Fabienne BARBILLON
Virginie BELHAKEM
Albana ELEZI
Mélanie DEMANGE
Kassime MOUSTAKI MA

4. Il est procédé à l'appel de candidatures des parents délégués de classe.

La liste officielle sera communiquée lorsque toutes les adhésions seront recouvrées.

5. Il est procédé à l'appel de candidatures des représentants A.P.E auprès des différentes commissions, Se proposent :

Commission permanente :

Titulaires (2): Sylvie MANGEOT Frédéric PICARD
Suppléants (2): Florinne MECO Franck PENELIAU

Conseil de discipline :

Titulaires (2): Virginie BELHAKEM Albana ELEZI
Suppléants (2) : Sylvie MANGEOT Franck PENELIAU

Commission d'hygiène et de sécurité :

Titulaire (1): Florinne MECO
Suppléant (1): Séverine MARIE

Commission éducative :

Titulaire (1): Fabienne BARNILLON
Suppléants(1) : Mélanie DEMANGE

Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté :

Titulaire (2): Frédéric PICARD – Florinne MECO
Suppléant (2): Séverine MARIE – Albana ELEZI

6. Représentants A.P.E auprès du F.S.E, appel de candidatures.

Se proposent :

Titulaire (1) : Sylvie MANGEOT
Suppléant(e) : Séverine MARIE

CALENDRIER

Il est procédé à l'organisation de la permanence du bureau de vote lors des élections des parents délégués au Conseil d'Administration.

Ces élections auront lieu le vendredi 11 octobre 2019 de 7h30 à 12 heures avec dépouillement.

Sylvie MANGEOT – Frédéric PICARD seront disponibles ce jour.

La mise sous pli devra être terminée le **mardi 02 octobre 2019**.

Noms et prénoms seront présents .

Frédéric PICARD – Franck PENELIAU – Virginie BELHAKEM(courant d'Après midi) seront présents.

Adhésion a U.N.A.P.P.E

Frédéric PICARD présente l'Union Nationale des Associations Autonomes de Parents d'Elèves, document ci joint, et le soumet à l'approbation des votants.

Pas d'absenté, Pas de vote contre

L'adhésion à l'U.N.A.P.P.E est approuvée à l'unanimité des personnes présentes soit 16 POUR

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

**La Présidente,
Sylvie MANGEOT**

**Le secrétaire,
Frédéric PICARD**

ORIGINAL SIGNE

ORIGINAL SIGNE